

**Séance  
extraordinaire  
2024-06-10ss1**

Sont présents à cette séance extraordinaire tenue le 10 juin 2024 à 19 h 30, M<sup>me</sup> Jocelyne Caron, maire, les conseillers MM. Pierre Martineau, Jonathan Daigle et Gaétan Bélanger, et les conseillères, M<sup>mes</sup> Pauline Joncas et Chantal Côté. M<sup>me</sup> Sophie Boucher, greffière-trésorière est également présente.

Absence motivée : M<sup>me</sup> Christine Talbot

Les membres du Conseil municipal ont reçu l'avis de convocation selon le délai et les moyens autorisés pour la transmission de ce dernier. Comme tous les membres du Conseil sont présents, des sujets ont été ajoutés tel que permis par la loi. Cette séance a été convoquée par la greffière-trésorière.

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des états financiers 2023;
5. Période de questions écrites et verbales;
6. Levée de la séance.

**1. Ouverture de la séance**

M<sup>me</sup> la maire, Jocelyne Caron, procède à l'ouverture de la séance.

**2. Vérification des présences**

**Sont présents :** M<sup>me</sup> Jocelyne Caron, mairesse  
M. Pierre Martineau, siège # 1  
M. Jonathan Daigle, siège # 2  
M<sup>me</sup> Pauline Joncas, siège #3  
M. Gaétan Bélanger, siège # 4  
M<sup>me</sup> Chantal Côté, siège # 6

**Est absente :** M<sup>me</sup> Christine Talbot, siège # 5

**2024-06-01ss1**

Adoption de  
l'ordre jour

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**2024-06-02ss1**

Adoption des états  
financiers 2023

**4. Adoption des états financiers 2023**

**ATTENDU QUE**

les états financiers pour l'année 2023 nous ont été présentés par les comptables de la firme *Raymond Chabot Grant Thornton* le 6 juin dernier;

**ATTENDU QUE**

tous les membres du Conseil en ont pris connaissance et ont reçu les renseignements souhaités;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter tels quels les états financiers pour l'année 2023 et de défrayer le coût des honoraires de *Raymond Chabot Grant Thornton*. Le surplus à des fins fiscales pour l'année 2023 est de 26 346 \$. Les états financiers seront déposés avant la date limite du 15 juin 2024.

Période de questions  
écrites et verbales

**5. Période de questions écrites et verbales**

M<sup>me</sup> la maire demande à M<sup>me</sup> Boucher si le Conseil a reçu des questions écrites ou verbales et cette dernière répond que non.

**2024-06-03ss1**

**6. Levée de la séance**

Levée de la  
séance

Il est proposé par la conseillère Chantal Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 heures 34.

Sophie Boucher  
Greffière-trésorière

Jocelyne Caron  
Maire